



SNUipp- FSU

116 rue Carreterie
84 000 AVIGNON
Tél. 04.90.80.00.01 fax 04.90.85.86.36
courriel : snu84@snuipp.fr

Le 13 octobre 2011

A Monsieur l'Inspecteur d'Académie de Vaucluse

Objet : demande d'audience

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous nous sommes déjà fait l'écho du malaise grandissant ressenti par les collègues enseignants dans les écoles et qu'ils nous expriment.

Une cause majeure de ce malaise, avancée par nos collègues, est l'accumulation de demandes administratives toujours plus lourdes et contraignante dont l'utilité et les finalités ne leur paraissent pas justifiées au regard des objectifs de l'école, dont la conformité avec la réglementation ne leur semble pas avérée.

Les collègues déplorent également que le temps de travail qu'ils passent pour répondre aux demandes administratives empiète de plus en plus sur le temps qu'ils consacrent à la préparation de leur classe et au bon fonctionnement de l'école. Ils en souffrent.

Cette expression des collègues, au-delà d'être révélatrice d'un dialogue inopérant au sein de notre administration, met en évidence une détérioration inquiétante de la qualité des relations entre les enseignants et leur hiérarchie.

Nous pensons qu'il est nécessaire de rechercher rapidement les conditions les plus à même de restaurer le dialogue et la confiance entre tous.

Pour y parvenir, nous vous demandons de bien vouloir recevoir une délégation du SNUipp-FSU en audience afin d'évoquer les points les plus sensibles soulevés par les collègues :

- le volume de renseignements à fournir pour la préparation des inspections individuelles
- les modalités d'organisation et les finalités des pratiques d'évaluations d'écoles
- l'organisation des 108 heures annualisées
- le bien fondé d'outils de contrôle et de comptage mis en place par certains IEN
- les limites règlementaires de la sollicitation de collègues pour leur intervention lors d'animations pédagogiques ou dans d'autres temps de formation
- les raisons de la limitation à un maxima de 25 heures d'intervention extérieure par classe décrétée à cette rentrée
- l'examen des incohérences entre le cadre exigé par la hiérarchie pour la tenue des équipes éducatives, des équipes de suivi et des équipes de synthèse des RASED au regard de la réalité du terrain et de ses contraintes.

Dans l'attente d'une réponse rapide et favorable à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de nos salutations distinguées.

Nicolas ODINOT

Secrétaire départemental du SNUipp-FSU Vaucluse